



Attention, où placer l'innovation ?

En France : « le tout technologique produit »

Des manques : la prise en compte de l'innovation organisationnelle, financière, sociale, communication ...

L'enjeu : la compétitivité, la protection de la planète et la qualité de vie

L'innovation seule n'est pas en soit une finalité économique.
Gérer le processus « de l'idée au marché »

Quelques réflexions :

Une difficulté de l'exercice :

Analyse et données de travail en macro

- un peu de pouvoir en mezzo
- de l'action en micro !!!

- *Les « conflits » qui nous animent*

- Qui vont de l'égoïsme économique aux intérêts collectifs
- Maintien de l'emploi traditionnel / prise de risque social avec les nouvelles technologies
- Contraintes couteuses et compétitivité des entreprises
- Politique de court terme et de long terme

Le territoire doit prendre des initiatives fortes tout en gardant de la capacité d'adaptation.

Le territoire de format X est-il pertinent pour tel ou tel projet ou le découpage administratif se justifie après coup ???

Ex : la hiérarchisation de l'organisation pour l'énergie.

R : La taille doit correspondre à la maîtrise des modes de décision du système concerné.

Q : Sommes nous dans le système concerné ?

Ne pas confondre l'administration des territoires et l'animation du territoire, ses projets innovants la construction de son avenir.

Il n'y a pas de territoires condamnés, mais il y a des territoires sans projet ! *Indépendamment de sa taille.*

Energies nouvelles, environnement... sont des formidables opportunités pour une ambition de territoire et le montage de projets pour concrétiser cette ambition.

La gouvernance ne peut être spatiale, elle ne peut s'affranchir des acteurs « privés » du devlpt.

Dans des ruptures importantes comme le DD, il faut :

- de la cohérence
- de l'information jusqu'aux citoyens, avec la difficulté que chacun n'est pas un expert !

De la pro-activité pour faire du citoyen un acteur.